CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E46760** **VALABLE JUSQU'AU** **09/09/2027**

ÉDITÉ LE 25/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1972

Raison sociale : ENTREPRISE BOISSINOT ET COMPAGNIE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 18/05/2012
Capital : 50 000

4 RUE DES CARRIERES
POMMERAIE SUR SEVRE
85700 SEVREMONT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON
Siret : 547 250 944 00022
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 5421269
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 850125Q1244000/001 532737/28

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 850125Q1244000/001 532737/28
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 02 51 92 81 81 **Fax :**
Portable : 06 23 08 77 98
Responsabilité légale :
BARON LAURENT PRÉSIDENT

Site Internet :
E-mail : contact@boissinot-cie.com

Effectif moyen : 25 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 750 969 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	25	24/04/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/06/2026 15:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.